

JEU DE .....

Exploité à , rue , n°

Par M.

Demeurant à , rue , n°

**QUINZAINE DU ..... AU .....****RELEVÉ RECAPITULATIF**

(à compléter au vu des états récapitulatifs journaliers)

Journée - Nuit <sup>(1)</sup> du	Montant des enjeux	Montant des enjeux misés pendant la surveillance	Temps de jeu en minute	Temps de surveillance en minutes
1	2	3	4	5
TOTAUX				

Total col. 3 x Total col. 4 =  
Total col. 5

Certifié sincère et complet,  
..... le ..... 20.....  
l'exploitant des jeux,

(1) Biffer la mention inutile.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE LA FISCALITÉ

Avenue Gouverneur Bovesse 29, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 00 05 • Fax : 081 33 02 01  
http://spw.wallonie.be • N° Vert : 0800 1 1901 (informations générales)

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 12 janvier 2010 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2009 portant diverses modifications relatives à la procédure fiscale wallonne.

Namur, le 12 janvier 2010.

Le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports,

A. ANTOINE